



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service Médical Académique
Division des Examens et Concours
IA IPR EPS**

EPS et examens Contrôle ponctuel Epreuves adaptées pour les candidats inaptes partiels non scolarisés

*Baccalauréats généraux et technologiques
A compter de la session 2021*

16 Novembre 2020

BACCALAUREATS Généraux et technologique - EPS Contrôle ponctuel à compter de la session 2021 Épreuves adaptées pour les candidats inaptes partiels

Préambule

Tout candidat a le droit de passer les épreuves d'EPS prévues dans le cadre de la certification quel que soit le diplôme préparé.

Ce livret présente aux candidats, à leurs familles et aux membres du jury les épreuves adaptées académiques pour le contrôle ponctuel, épreuve obligatoire des enseignements communs des baccalauréats généraux et technologiques.

Il est rappelé ici que toute adaptation résulte de la prise en compte d'un certificat médical d'inaptitude partielle à la pratique en EPS établi par le médecin traitant ou par le médecin de l'éducation nationale. Le certificat médical type proposé par l'académie de Rennes est placé en annexe de ce livret. C'est la condition *sine qua non* pour que le jury puisse adapter l'épreuve d'EPS. Le jury est souverain dans les adaptations qui seront définies en lien avec le profil de chaque candidat le jour de l'épreuve.

Les activités présentées dans ce livret sont : demi-fond, danse et tennis de table. Il s'agit des activités arrêtées nationalement pour tous les candidats passant l'épreuve en contrôle ponctuel. Selon les référentiels, un code couleur est proposé pour faciliter la lecture des adaptations proposées.

Il est à noter que le jour de l'épreuve, en fonction du certificat médical qui lui sera remis, le jury pourra s'adapter à un cas particulier non prévu dans ce livret et faire évoluer les modalités définies ci-après qui sont fournies à titre indicatif pour aider les candidats à se préparer

Pour faciliter la lecture et la compréhension des référentiels, les adaptations, comparativement au référentiel national, sont portées en couleurs qui varient selon le profil identifié des élèves.

Il est à noter que ces candidats, en plus des modalités spécifiques pour l'EPS, peuvent bénéficier d'aménagements aux examens déterminés par le médecin de l'éducation nationale (tiers temps supplémentaire, présence d'une tierce personne, etc.).

Même si toute épreuve doit pouvoir être adaptée, les candidats sont invités, en concertation avec leur médecin, à faire le choix de l'activité la plus compatible possible avec leur situation de handicap ou avec leur situation médicale.

Ce livret pourra évoluer d'une session à l'autre au regard des observations que les membres du jury pourront formuler à l'issue des épreuves.

L'Inspection Pédagogique Régionale EPS reste à l'écoute des différents acteurs afin de garantir les conditions d'une « EPS inclusive ».

Champ d'apprentissage n°1

Demi-fond pour les élèves présentant des difficultés motrices lors de la course, importantes (« D2 ») ou relatives (« D3 »)

Demi-fond en fauteuil à propulsion manuelle

Marche sportive pour les élèves inaptes à la course

Principes de passation de l'épreuve :

- L'épreuve consiste en la réalisation de deux courses de 400m chronométrées par un enseignant à la seconde entrecoupée d'une période de récupération de 10 minutes. Les élèves réalisent les courses sans montre ni chronomètre mais un temps de passage est donné par le jury à 200m.
- Un espace est dédié à l'échauffement pendant une durée de 15/20 minutes avant l'épreuve. Ce temps d'échauffement est observé et évalué par le jury.
- À l'appel, le candidat indique au jury le temps de référence, qui sert de base à la constitution des séries.
- À l'issue de chacune des deux courses le candidat estime son temps.
- L'AFL1 « S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l'accroissement de vitesse d'exécution et de précision » permet d'évaluer la capacité du candidat à produire le plus haut degré de performance possible.
- L'AFL2 « S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance » permet d'évaluer la capacité du candidat à s'être préparé à l'épreuve et s'apprécie par :
 - o Un échauffement adapté et progressif,
 - o Une analyse des ressentis permettant d'estimer la performance réalisée **a posteriori** (après avoir couru).

Règlement : Aucune consigne concernant le déroulement réglementaire d'un 400m ne sera donnée par le jury. La piste sera aménagée selon les dispositions requises par l'épreuve.

Précision quant à la classification dite « D2 » : pour rappel la circulaire 94-137 du 30 mars 1994 précise les différentes classifications pour les jeunes porteurs d'un handicap ou d'une aptitude partielle. Selon cette circulaire, l'élève classifié D2 présente soit :

- ✓ Des problèmes d'équilibre induits par un handicap des membres inférieurs mais la course est rendue possible.
- ✓ Un handicap sur une des deux jambes ET au niveau d'un ou deux bras.
- ✓ Une malformation d'un ou deux pieds ne permettant pas une foulée correcte.

Champ d'apprentissage N°1 – Demi-fond (course)	Epreuve adaptée pour les élèves pouvant être classifiés « D2 » (cf note de bas de page)
---	--

AFL évalués	Points	Éléments à évaluer	Degré 1			Degré 2			Degré 3			Degré 4		
			Note	Temps filles	Temps garçons	Note	Temps filles	Temps garçons	Note	Temps filles	Temps garçons	Note	Temps filles	Temps garçons
S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l'accroissement de vitesse d'exécution et de précision	14	Performance maximale	0,5	8'20	7'20	4	7'15	6'20	7,5	6'40	5'45	11	6'05	5'10
			1	7'55	7'00	4,5	7'10	6'15	8	6'35	5'40	11,5	6'00	5'05
			1,5	7'45	6'50	5	7'05	6'10	8,5	6'30	5'35	12	5'55	5'00
			2	7'35	6'40	5,5	7'00	6'05	9	6'25	5'30	12,5	5'52	4'57
			2,5	7'30	6'35	6	6'55	6'00	9,5	6'20	5'25	13	5'49	4'54
			3	7'25	6'30	6,5	6'50	5'55	10	6'15	5'20	13,5	5'46	4'51
			3,5	7'20	6'25	7	6'45	5'50	10,5	6'10	5'15	14	5'43	4'48
			S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance.	3	Échauffement	Préparation aléatoire et incomplète			Préparation stéréotypée			Préparation adaptée à l'effort		
de 0 à 0.5 point						1 point			2 points			3 points		
3	Estimation de sa performance	Estimation à + ou - 30''			Estimation à + ou - 20''			Estimation à + ou - 12''			Estimation à + ou - 6''			
		de 0 à 0.5 point			1 point			2 points			3 points			

Principes de passation de l'épreuve (inchangés comparativement au référentiel national) :

- L'épreuve consiste en la réalisation d'un **800m** chronométré par un enseignant à la seconde. Les élèves réalisent leur course sans montre ni chronomètre mais un temps de passage est donné par le jury à 400m.
- Un espace est dédié à l'échauffement pendant une durée de 15/20 minutes avant l'épreuve. Ce temps d'échauffement est observé et évalué par le jury.
- À l'appel, le candidat indique au jury un temps de référence, qui sert de base à la constitution des séries.
- À l'issue de sa course le candidat estime son temps.
- L'AFL1 « S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l'accroissement de vitesse d'exécution et de précision » permet d'évaluer la capacité du candidat à produire le plus haut degré de performance possible.
- L'AFL2 « S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance » permet d'évaluer la capacité du candidat à s'être préparé à l'épreuve et s'apprécie par :
 - o Un échauffement adapté et progressif,
 - o Une analyse des ressentis permettant d'estimer la performance réalisée **a posteriori** (après avoir couru).

Règlement : Aucune consigne concernant le déroulement réglementaire d'un 800m ne sera donnée par le jury. La piste sera aménagée selon les dispositions requises par l'épreuve. Si le candidat ne se rabat pas au bon moment, **une pénalité de 5 secondes** sera appliquée sur sa performance finale.

Précision quant à la classification dite « D3 » : Pour rappel la circulaire 94-137 du 30 mars 1994 précise les différentes classifications pour les jeunes porteurs d'un handicap ou d'une aptitude partielle. L'élève classifié D3 présente soit :

- ✓ de légers problèmes d'équilibre ou de coordination.
- ✓ de bons membres inférieurs mais une atteinte d'un bras.
- ✓ un léger handicap d'une jambe mais de bons membres supérieurs.
- ✓ un problème au niveau du tronc type scoliose.
- ✓ une déficience respiratoire importante type asthme.
- ✓ une surcharge pondérale limitant les déplacements

Champ d'apprentissage N°1 – Demi-fond (course)	Epreuve adaptée pour les élèves pouvant être classifiés « D3 » (cf note de bas de page)
---	--

AFL évalués	Points	Éléments à évaluer	Degré 1			Degré 2			Degré 3			Degré 4		
			Note	Temps filles	Temps garçons	Note	Temps filles	Temps garçons	Note	Temps filles	Temps garçons	Note	Temps filles	Temps garçons
S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l'accroissement de vitesse d'exécution et de précision	14	Performance maximale	0,5	6'40	5'35	4	5'30	4'25	7,5	4'55	3'50	11	4'22	3'17
			1	6'20	5'15	4,5	5'25	4'20	8	4'50	3'45	11,5	4'19	3'14
			1,5	6'10	5'05	5	5'20	4'15	8,5	4'45	3'40	12	4'16	3'11
			2	6'00	4'55	5,5	5'15	4'10	9	4'40	3'35	12,5	4'13	3'08
			2,5	5'50	4'45	6	5'10	4'05	9,5	4'35	3'30	13	4'10	3'05
			3	5'40	4'35	6,5	5'05	4'00	10	4'30	3'25	13,5	4'07	3'02
			3,5	5'35	4'30	7	5'00	3'55	10,5	4'25	3'20	14	4'04	2'59
			S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance.	3	Échauffement	Préparation aléatoire et incomplète			Préparation stéréotypée			Préparation adaptée à l'effort		
0 à 0.5 point						1 point			2 points			3 points		
3	Estimation de sa performance	Estimation à + ou - 12"			Estimation à + ou - 10"			Estimation à + ou - 6"			Estimation à + ou - 4"			
		0 à 0.5 point			1 point			2 points			3 points			

Principes de passation de l'épreuve (inchangés comparativement au référentiel national) :

- L'épreuve consiste en la réalisation d'un **800m** chronométré par un enseignant à la seconde. Les élèves réalisent leur course sans montre ni chronomètre mais un temps de passage est donné par le jury à 400m.
- Un espace est dédié à l'échauffement pendant une durée de 15/20 minutes avant l'épreuve. Ce temps d'échauffement est observé et évalué par le jury.
- À l'appel, le candidat indique au jury un temps de référence, qui sert de base à la constitution des séries.
- À l'issue de sa course le candidat estime son temps.
- L'AFL1 « S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l'accroissement de vitesse d'exécution et de précision » permet d'évaluer la capacité du candidat à produire le plus haut degré de performance possible.
- L'AFL2 « S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance » permet d'évaluer la capacité du candidat à s'être préparé à l'épreuve et s'apprécie par :
 - o Un échauffement adapté et progressif,
 - o Une analyse des ressentis permettant d'estimer la performance réalisée **a posteriori** (après avoir couru).

Règlement : Aucune consigne concernant le déroulement réglementaire d'un 800m ne sera donnée par le jury. La piste sera aménagée selon les dispositions requises par l'épreuve. Si le candidat ne se rabat pas au bon moment, **une pénalité de 5 secondes** sera appliquée sur sa performance finale.

Précision quant à la classification dite « F3 » : Pour rappel la circulaire 94-137 du 30 mars 1994 précise les différentes classifications pour les jeunes porteurs d'un handicap ou d'une aptitude partielle.

L'élève pouvant être classifié « F3 » se déplace en fauteuil roulant manuel, présente une bonne motricité des membres supérieurs ET un bon équilibre du tronc en fauteuil c'est à dire un bon gainage de la ceinture abdominale (exemple : paraplégie dite « basse »).

Nous attirons l'attention du jury quant au fauteuil qui sera utilisé par le candidat. Il est conseillé de disposer d'un fauteuil adapté à la pratique sportive. Par conséquent, il est nécessaire d'anticiper l'équipement matériel en amont de la date de convocation, au besoin en concertation avec le candidat et/ou sa famille, sinon par tout autre moyen en concertation avec l'Inspection Pédagogique Régionale.

Champ d'apprentissage N°1 – Epreuve adaptée pour les **élèves pratiquant en fauteuil à propulsion manuelle ou « classifié F3 »** (cf note de bas de page)

AFL évalués	Points	Éléments à évaluer	Degré 1			Degré 2			Degré 3			Degré 4		
			Note	Temps filles	Temps garçons	Note	Temps filles	Temps garçons	Note	Temps filles	Temps garçons	Note	Temps filles	Temps garçons
S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l'accroissement de vitesse d'exécution et de précision	14	Performance maximale	0,5	8'20	7'30	4	6'45	5'50	7,5	6'10	5'15	11	5'35	4'40
			1	8'00	7'00	4,5	6'40	5'45	8	6'05	5'10	11,5	5'30	4'35
			1,5	7'40	6'45	5	6'35	5'40	8,5	6'00	5'05	12	5'27	4'32
			2	7'25	6'30	5,5	6'30	5'35	9	5'55	5'00	12,5	5'24	4'29
			2,5	7'10	6'15	6	6'25	5'30	9,5	5'50	4'55	13	5'21	4'26
			3	6'55	6'00	6,5	6'20	5'25	10	5'45	4'50	13,5	5'18	4'23
			3,5	6'50	5'55	7	6'15	5'20	10,5	5'40	4'45	14	5'15	4'20
			S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance.	3	Échauffement	Préparation aléatoire et incomplète			Préparation stéréotypée			Préparation adaptée à l'effort		
de 0 à 0.5 point						1 point			2 points			3 points		
3	Estimation de sa performance	Estimation à + ou - 30"			Estimation à + ou - 20"			Estimation à + ou - 12"			Estimation à + ou - 10"			
		de 0 à 0.5 point			1 point			2 points			3 points			

Principes de passation de l'épreuve :

- L'épreuve consiste en la réalisation d'une marche de 15mn mesurée par un jury au mètre près.
- Les élèves réalisent leur épreuve sans montre ni chronomètre mais un signal est donné par le jury au départ, à 7mn30 et à la fin.
- Un espace est dédié à l'échauffement pendant une durée de 15/20 minutes avant l'épreuve. Ce temps d'échauffement est observé et évalué par le jury.
- À l'issue de sa marche le candidat estime son temps moyen par tour.
- L'AFL1 « S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l'accroissement de vitesse d'exécution et de précision » permet d'évaluer la capacité du candidat à produire le plus haut degré de performance possible en mesurant la distance. L'AFL 1 compte pour 70% de la note.
- L'AFL2 « S'entraîner individuellement pour réaliser une performance » permet d'évaluer la capacité du candidat à s'être préparé à l'épreuve. L'AFL 2 compte pour 30% de la note et s'apprécie par :
 - Un échauffement adapté et progressif ;
 - Une analyse des ressentis permettant d'estimer la performance réalisée **a posteriori (après avoir marché)**.

Règlement : Aucune consigne concernant le déroulement réglementaire **des 15 mn** ne sera donnée par le jury. La piste sera aménagée selon les dispositions requises par l'épreuve.

Champ d'apprentissage N°1 – Demi-fond (Marche sportive)	Epreuve adaptée pour les élèves inaptes à la course
--	--

AFL évalués	Points	Éléments à évaluer	Degré 1			Degré 2			Degré 3			Degré 4		
			Note	Distance filles	Distance garçons	Note	Distance filles	Distance garçons	Note	Distance filles	Distance garçons	Note	Distance filles	Distance garçons
S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires nécessaires et en faisant le meilleur compromis entre l'accroissement de vitesse d'exécution et de précision	14	Performance maximale	0,5	1000	1150	4	1345	1495	7,5	1645	1795	11	1940	2090
			1	1060	1210	4,5	1390	1540	8	1685	1835	11,5	1985	2135
			1,5	1115	1365	5	1430	1580	8,5	1730	1880	12	2025	2175
			2	1165	1315	5,5	1475	1625	9	1770	1920	12,5	2065	2215
			2,5	1215	1365	6	1515	1665	9,5	1815	1965	13	2110	2260
			3	1260	1410	6,5	1560	1710	10	1855	2005	13,5	2155	2305
			3,5	1305	1455	7	1600	1750	10,5	1900	2050	14	2200	2350
			S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance.	6	Échauffement Estimation de sa performance.	Préparation aléatoire et incomplète ; Estimation à + ou - 8". 0 -1,5 pts			Préparation stéréotypée ; Estimation à + ou - 6". 2-3 pts			Préparation adaptée à l'effort ; Estimation à + ou 4". 3,5-4,5 pts		

Champ d'apprentissage n°3

Danse

L'épreuve est composée de deux parties : la présentation d'une composition chorégraphique individuelle et la présentation d'une séquence transformée à partir d'un inducteur.

Principes de passation de l'épreuve (ces principes sont à adapter selon chaque cas particulier cf ci-dessous le nota bene) :

- Juste avant l'épreuve, le candidat tire au sort deux inducteurs de deux catégories différentes (contraintes d'espace, de temps, d'énergie, de corps, d'un contexte imaginaire, objets). Le candidat dispose alors d'un temps de 30 minutes. Ce temps constitue à la fois un temps d'échauffement et de préparation, durant lequel le candidat choisit un extrait de sa chorégraphie (durée de l'extrait entre 20 secondes et 40 secondes) qu'il transforme à l'aide de l'inducteur choisi. Le candidat est observé et évalué lors de ce temps d'échauffement et de préparation. Le candidat indique à la fin de cette phase de préparation l'inducteur choisi.
- A l'issue de ces 30 minutes, le candidat présente sa composition chorégraphique. Après un temps de 1 minute, il présente, sans support musical, l'extrait support de la transformation, puis après un bref temps de repos la séquence transformée.
- La durée de la composition chorégraphique individuelle est comprise entre 1 min 30 et 2 min 30. La durée de la séquence transformée, sans support musical, est comprise entre 20 secondes et 1 minute.
- Le candidat fournit le support sonore, s'il en a un, de sa composition chorégraphique sous un format numérique (clef USB).
- La prestation se déroule dans un espace de 8m x 10m (salle de danse ou gymnase). Le public est exclusivement constitué du jury et des autres candidats.
- L'AFL « S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie individuelle, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition s et collective » permet d'évaluer la motricité et la présence du candidat, ainsi que son projet artistique.
- L'AFL 3 « Se préparer et s'engager individuellement pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions » permet d'évaluer la capacité du candidat à se préparer et à modifier sa motricité par rapport à un inducteur.

NB1 : Selon le type de déficience, le protocole global peut être adapté, des indicateurs peuvent être minorés voire retirés :

Pour les candidats présentant une déficience visuelle : l'espace scénique est sécurisé par une limite sonore et/ou tactile. L'éclairage sera adapté selon le profil du candidat (par exemple pour un candidat photophobe l'éclairage sera atténué autant que possible ; veiller à annuler les contre-jour éventuels). Dans cet espace, des zones peuvent être matérialisées par différents matériaux repérables au toucher pour se différencier du sol ordinaire (plastique, moquette, carton...). Cet aménagement est à anticiper par le candidat car il s'agit de repères qui ont été construits au cours de sa préparation. Selon les besoins, le guide ou le chien-guide d'aveugle est admis dans l'espace scénique.

Pour les candidats présentant une déficience auditive : Un signal visuel peut être donné par un accompagnant pour le départ de la chorégraphie. Le volume de la musique éventuelle doit être réglé selon les besoins du candidat. Le support sonore n'est bien sûr aucunement obligatoire comme pour tous les candidats.

Pour les candidats présentant une déficience motrice : L'élève, avec ses appareillages éventuels et/ou ses particularités motrices (exemple : mouvements involontaires non contrôlés), est un danseur comme les autres. Son niveau d'engagement moteur est à rapporter à ses déficiences selon la classification des handicaps. La durée de récupération peut être modulable entre les deux parties selon le profil observé en cours de d'échauffement et de préparation.

Pour les candidats présentant un trouble de la communication : A la demande du candidat le jury peut être éloigné de l'espace scénique, le candidat peut être autorisé à se produire en rapport non frontal (même uniquement de dos) et seul avec le jury. Il peut être nécessaire de régler le volume de la musique par rapport au seuil de tolérance du candidat. Pour ces candidats la seconde partie de l'épreuve, qui les confrontent à l'imprévu, peut être inhibante. Il

conviendra dès lors de réduire l'incertitude (un seul inducteur choisi au lieu de deux tirés au sort par exemple, temps de préparation majoré...). De même le choix des inducteurs devra favoriser la communication explicite et non implicite. La présence d'une tierce personne, prévue réglementairement, pourra aider à la compréhension des inducteurs.

NB2 : Les modalités d'évaluation reportées ci-après sont celles du référentiel national. Elles pourront être adaptées à chaque cas particulier.

Pour les candidats présentant une déficience visuelle : Les hésitations résultant d'un repérage difficile dans l'espace scénique ne seront pas prises en considération. La présence est à évaluer en prenant en compte les particularités possibles du regard chez ce candidat. Il convient également pour le jury d'oublier la présence d'une aide humaine si tel est le cas pour n'observer que le propos du candidat. De même la présence d'un chien-guide d'aveugle pourra, selon la préparation du candidat, être pleinement intégrée au projet artistique ou bien ne pas être prise en compte si elle nuit à ce projet. Par contre l'aide humaine ne pourra pas être un partenaire de danse.

Pour les candidats présentant une déficience auditive : Le support sonore s'il existe comme élément scénographique est à minorer.

Pour les candidats présentant une déficience motrice : Il est évident que l'engagement moteur sera évalué compte-tenu des limitations médicalement attestées à l'activité motrice.

Pour les candidats présentant un trouble de la communication : L'élément à évaluer « présence de l'interprète » est à considérer au regard du profil particulier de ce candidat dont la communication explicite avec les spectateurs peut être totalement inhabituelle. Un candidat qui fait le choix de ne jamais faire face à son jury ne sera pas sanctionné. Il s'agit ici d'ailleurs d'un parti pris qui peut être celui de n'importe quel candidat. De même l'engagement dans la phase d'échauffement et de préparation peut être inédit. Il convient ici d'accepter des manières de faire les plus larges possibles.

De manière générale, la danse permet à chaque candidat de s'exprimer et de construire un projet artistique en s'appuyant sur ses capacités quelles qu'elles soient. Le jury cherchera donc à apprécier cette adéquation entre ressources disponibles sur le plan moteur, affectif, relationnel, cognitif et propos artistique développé. Un candidat préparé peut se révéler un très bon danseur.

Champ d'apprentissage N°3 – Epreuve adaptée pour les élèves ayant une déficience visuelle, auditive, motrice ou des troubles de la communication

Danse

AFL évalués	Points	Éléments à évaluer	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie individuelle, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition	6	Engagement moteur (commun à la composition et à la transformation)	Motricité simple ; réalisations brouillonnes 0-1,5 pt	Motricité globale ; réalisations précises 2-3 pts	Motricité variée, complexe mais pas toujours maîtrisée ; réalisations animées 3,5 – 4,5 pts	Motricité complexe et maîtrisée ; réalisations expressives 5-6 pts
	4	Présence de l'interprète (commun à la composition et à la transformation)	Présence et concentration faibles 0-1 pt	Présence intermittente 1-2 pts	Présence impliquée 2-3 pts	Présence engagée 3-4 pts
	4	Projet artistique Lisibilité du propos, écriture chorégraphique (exclusivement sur la composition)	Projet absent ou confus Sans fil conducteur Procédés pauvres et/ou maladroits Éléments scénographiques décoratifs Espace sans choix 0-1 pt	Projet inégal Fil conducteur intermittent Procédés ébauchés, repérables Éléments scénographiques redondants Espace organisé 1-2pts	Projet lisible et organisé Fil conducteur permanent Procédés pertinents Éléments scénographiques sélectionnés Espace construit 2-3 pts	Projet épuré et structuré Fil conducteur structurant Procédés affirmés, singuliers Éléments scénographiques créatifs Espace choisi, singulier 3-4 pts
Se préparer et s'engager individuellement pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions	6	Engagement dans la phase d'échauffement et de préparation Traitement de l'inducteur (exclusivement sur la transformation)	Préparation inadaptée Engagement intermittent ou absent Traitement hors sujet, éléments nouveaux peu repérables Transformation inopérante 0-1,5 pt	Préparation partiellement adaptée Engagement modéré Traitement allusif et/ou occasionnel Transformation opérante 2-3 pts	Préparation adaptée Engagement impliqué Traitement continu qui sert la composition 3,5 – 4,5 pts	Préparation optimisée Engagement soutenu Traitement distancié, évocateur (poétique, originalité) qui enrichit la composition 5-6 pts

Champ d'apprentissage n°4

Tennis de table

Principes de passation de l'épreuve (ces principes sont à adapter selon chaque cas particulier cf ci-dessous le nota bene)

- Chaque candidat(e) dispute au moins deux matchs contre des adversaires de niveau proche dans des poules homogènes. Les matchs se disputent en deux sets de 11 points. Ils sont arbitrés par un joueur de la poule.
- Les candidats disposent d'un temps d'échauffement d'au moins 15 minutes avant le début de l'épreuve et d'un temps d'échauffement de 2 minutes avant chacun des matchs de la poule. Les candidats sont observés et évalués durant ces temps d'échauffement.
- Pour chaque rencontre, un temps d'analyse est prévu entre les sets pour permettre aux élèves d'ajuster leur stratégie au contexte d'opposition.
- Pour l'AFL « S'engager pour gagner une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques pertinents au regard de l'analyse du rapport de force », les évaluateurs positionnent l'élève dans un degré puis ajustent la note en fonction de la proportion des oppositions gagnées dans la poule.
- L'AFL « S'engager pour gagner une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques pertinents au regard de l'analyse du rapport de force », permet d'évaluer le niveau technique et tactique du candidat lors de matchs.
- L'AFL « Se préparer et s'entraîner / Assumer des rôles » permet d'évaluer la capacité du candidat à se préparer à un match par un échauffement adapté, et à arbitrer.

NB1 : Selon le type de déficience, le protocole global peut être adapté:

Pour les candidats présentant une déficience visuelle : l'espace de jeu peut être adapté. A titre d'exemple extrême mais pertinent le filet peut être ôté, des rigoles de bord de table peuvent être matérialisées, les deux joueurs échantent avec un masque occultant sur les yeux, la balle est sonore et jouent uniquement en poussette manuelle (sans raquette). Cet aménagement induit une motricité et un jeu très proche du tennis de table bien que les conditions matérielles soient extrêmement modifiées. Plus simplement, selon la déficience visuelle du candidat, pourront être proposés : un agrandissement de l'espace de jeu (jeu sur une double table en longueur et/ou en largeur), le double rebond, une raquette adaptée (type pom-dom), etc. La balle sera forcément de couleur fluorescente. L'arbitrage pourra se faire, y compris pour un candidat aveugle, si les conditions de pratique sont ultra silencieuses. Il est important que lorsque le candidat est joueur l'arbitrage soit également adapté (toutes les décisions seront commentées, y compris avec des indications précises de localisation de la balle et de l'adversaire afin que le joueur puisse comprendre l'impact de son jeu. Exemple de commentaire possible : balle sortie à droite de la table non touchée par l'adversaire). La concentration impliquée pour ces candidats peut induire une adaptation des temps de jeu (possibilité de demander deux temps morts par set).

Pour les candidats présentant une déficience auditive : Seul l'arbitrage est à adapter et pourra se faire en langue des signes françaises. Si tel est le cas, la présence d'un ou une interprète pourra être requise si aucun membre du jury ne peut communiquer en LSF. Ce point est à anticiper bien en amont de la convocation.

Pour les candidats présentant une déficience motrice : Selon le profil de l'élève des adaptations pourront être mises en œuvre : jeu assis sur son fauteuil, sur un banc situé parallèlement au bord de table, réduction de l'espace de la table en profondeur et/ou en latéral, jeu sur une table doublée en surface, double rebond possible, etc.

Pour les candidats présentant un trouble de la communication : La compréhension de l'épreuve par l'élève doit être vérifiée par le jury. Il pourra être rendu nécessaire d'adapter l'arbitrage. Selon le profil de l'élève il pourra être proposé un co-arbitrage (avec un autre élève ou avec un membre du jury), un arbitrage éloigné de la table ou bien un arbitrage sur vidéo. De même il peut être nécessaire d'avoir recours à un média de communication pour un élève qui serait en difficulté pour verbaliser devant autrui (tablette, document papier...).

Dans tous les cas le rapport de force devra être équilibré. L'adversaire pourra donc être un autre candidat dont le jeu sera contraint (sans impact sur la notation de ce dernier) ou bien l'adversaire pourra être un membre du jury qui adaptera son jeu afin de garantir l'équilibre initial du rapport de forces. Le jury, au cours de la phase d'échauffement, observera le profil du candidat et adaptera les conditions de jeu à ses possibilités effectives. Cependant le candidat ne pourra pas, au cours de cette phase d'échauffement, modifier abusivement son comportement puisqu'en cours d'épreuve cette adaptation pourra être modifiée à tout moment compte-tenu du niveau réel du candidat.

NB2 : Les modalités d'évaluation reportées ci-après sont celles du référentiel national. Elles pourront être adaptées à chaque cas particulier.

Pour les candidats présentant une déficience motrice : L'engagement moteur et la réalisation des actions techniques peuvent être limités par la déficience. Le jury tiendra compte de ces limitations qui ne pourront aucunement impacter la notation. Dans certains cas l'indicateur lié au service pourra être neutralisé, notamment chez des candidats ayant des troubles sévères de la coordination motrice, de même que celui lié aux déplacements. De même le panel des coups techniques peut de fait être réduit. Ceci ne constituera donc pas une attente en termes de diversité des actions techniques.

Pour les candidats présentant un trouble de la communication : l'arbitrage pourra, dans les cas extrêmes, être neutralisé.

Champ d'apprentissage N°4 – Epreuve adaptée pour les élèves ayant une déficience visuelle, auditive, motrice, ou des troubles de la communication

AFL évalués	Points	Éléments à évaluer	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
S'engager pour gagner une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques pertinents au regard de l'analyse du rapport de force	8	S'engager et réaliser des actions techniques d'attaque et de défense en relation avec son projet de jeu	<p>De nombreuses fautes en coup droit et en revers, pas de coup préférentiel efficace</p> <p>Le service est une simple mise en jeu</p> <p>Peu voire pas de déplacements</p> <p>0-2 pts</p>	<p>Utilisation efficace d'un coup préférentiel d'attaque ou de défense, en coup droit ou en revers</p> <p>Le service neutralise l'attaque adverse</p> <p>Déplacements réactifs et en retard</p> <p>2,5-4 pts</p>	<p>Organisation des coups techniques dans un système de jeu préférentiel d'attaque (smashes, effets liftés, services rapides) ou de défense (bloc, effet coupé, défense haute)</p> <p>Variété des services utilisés (différents placements, vitesses ou effets)</p> <p>Déplacements adaptés à la trajectoire de balle reçue</p> <p>4,5-6 pts</p>	<p>Efficacité technique et tactique en attaque et en défense grâce à la maîtrise d'un large panel de coups (smashes, blocs, effets coupés et lifté)</p> <p>Le service permet de créer des occasions de marque (schémas tactiques à partir du service)</p> <p>Déplacements variés et replacements</p> <p>6,5-8 pts</p>
	6	Faire des choix au regard de l'analyse du rapport de force	<p>Le projet de jeu du candidat ne permet ni d'exploiter un coup fort, ni de d'exploiter une faiblesse de son adversaire, ni de contrer un coup fort de l'adversaire</p> <p>0-1,5 pts</p>	<p>Le candidat adopte un projet de jeu permettant soit d'exploiter un coup fort, soit d'exploiter une faiblesse de l'adversaire, soit de contrer un coup fort de l'adversaire</p> <p>2-3 pts</p>	<p>Le candidat adopte un projet de jeu combinant deux éléments parmi : exploiter ses propres coups forts, exploiter les faiblesses de l'adversaires, contrer les coups forts de l'adversaire</p> <p>3,5-4,5 pts</p>	<p>Le candidat adopte un projet de jeu combinant deux éléments</p> <p>Il adapte son projet de jeu au cours même du set en fonction de l'évolution du rapport d'opposition</p> <p>5-6 pts</p>
Se préparer et s'entraîner Assumer des rôles	6	Échauffement Arbitrage	<p>Le candidat s'échauffe avec peu de sérieux</p> <p>Il est peu attentif et fait des erreurs dans le suivi du score</p> <p>0-1,5 pts</p>	<p>Le candidat s'échauffe avec sérieux en réalisant les exercices proposés par son adversaire</p> <p>Il arbitre avec sérieux mais présente quelques hésitations (changement de service par exemple)</p> <p>2-3 pts</p>	<p>Le candidat s'échauffe avec sérieux en proposant divers exercices à son adversaire</p> <p>Il arbitre sans erreur et sans hésitation</p> <p>3,5-4 pts</p>	<p>Le candidat s'échauffe avec sérieux et pertinence (gammes pour l'ensemble des coups techniques maîtrisés)</p> <p>Il arbitre sans erreur et fait respecter le règlement (en rappelant au besoin les règles)</p> <p>5-6 pts</p>

Je soussigné, Docteur _____ médecin de l'éducation nationale,

Certifie avoir étudié la situation de l'élève (nom, prénom) :

Né(e) le :

Établissement scolaire :

classe :

Je confirme :

➤ **Une inaptitude totale** (cocher la case)

année scolaire 20../20.. Temporaire

Du _____ au _____

➤ **Une inaptitude partielle** (cocher la case)

année scolaire 20../20.. Temporaire

Du _____ au _____

Liée à :

- Des types de mouvements (amplitude, vitesse, charge, posture, etc)
- Des types d'effort (musculaire, cardiovasculaire, respiratoire, etc)
- La capacité d'effort (intensité, durée, etc)
- Des situations d'exercice et d'environnement (travail en hauteur, milieu aquatique, conditions atmosphériques, etc)

J'atteste de la justification de (cocher la case) :

- La dispense de certification aux épreuves d'éducation physique et sportive pour l'année scolaire 20..../20....
- Une évaluation adaptée dans le cadre du contrôle en cours de formation, proposée et organisée par l'établissement, validée par la commission académique, en lien avec le médecin de l'éducation nationale.
- L'inscription à l'épreuve du contrôle adapté ponctuel académique (choix parmi les activités suivantes)

Pour le baccalauréat général ou technologique :

- Demi-fond avec profil « D2 » Demi-fond avec profil « D3 » Marche sportive de demi-fond 800m en fauteuil manuel
- Danse Tennis de table

Pour le baccalauréat professionnel :

- Marche sportive de demi-fond Natation sur le dos

Cachet du médecin de l'éducation nationale

Date :

Signature